



# Guerlesqu'Infos

## Bulletin municipal

### Compte-rendu du conseil municipal du 25 Février 2021

Le conseil municipal s'est réuni jeudi 25 Février sous la présidence du Maire, Éric CLOAREC qui a donné lecture des délibérations du 21 Décembre 2020. Le procès-verbal de la séance a été approuvé à l'unanimité.

#### **Location centre équestre**

Le Maire informe le conseil qu'il y a lieu de modifier la délibération n°267/14 du 5 Août 2019 concernant la location du centre équestre à l'Écurie Horse Disciplines Côté Pension, dont l'exploitation et la gérance sont assurées par Karine VIEIRA-LUIS. En effet, le bail de location établit chez Maître L'HELGOUALC'H les 25 et 30 Octobre 2019 n'intègre pas le gîte et le logement qui figurent dans la délibération. Le Maire propose de louer uniquement les boxes, manège et carrière à raison de 228,67 € par mois à compter du 1<sup>er</sup> Mars 2021. Unanimité.

#### **Modification du tarif bibliothèque**

Le Maire rappelle au conseil la délibération n°95/01 du 25 Janvier 2002 qui modifiait le tarif d'abonnement annuel à la bibliothèque municipale de 6,10 € à 7 €. Il propose un tarif d'abonnement annuel à la bibliothèque de 10 € à effet du 1<sup>er</sup> Mars 2021. Unanimité.

#### **Création d'un tarif broyage des accotements : entretien de parcelles privées**

Le Maire propose la création d'un tarif de broyage des accotements sur des parcelles pour les particuliers, à titre exceptionnel, à compter du 1<sup>er</sup> Mars 2021 à 45 € HT de l'heure. Unanimité.

#### **Régularisation ÉNEDIS**

Le Maire informe le conseil municipal avoir été sollicité par l'office notarial de Rennes des Maîtres PERRAUT, PIRIOUX, MÉVEL, L'OLLIVIER et GUINET, en date du 30 Septembre 2019, concernant la mise en place d'une installation électrique sur une parcelle communale. La convention avec ÉNEDIS a été signée le 25 Juillet 2019, mais n'a pu être publiée au

Service de Publicité Foncière, le conseil municipal n'ayant pas délibéré sur ladite convention. Le Maire propose de régulariser la situation. Unanimité.

#### **Subventions aux associations - année 2020. Baisse de 10 %, exceptée pour les associations relatives aux écoles.**

Le Maire propose d'attribuer au titre de l'année 2020, les montants de subventions suivants aux associations : Guerlesquaine Foot : 1 440 €, Comité des Fêtes : 1 695 € (sur le principe de 1,50 € versés par la commune pour 1 € des commerçants, au titre des marchés animés), FNACA : 80 €, Association sportive du collège : 450 €, Anciens combattants : 80 €, Guerlesquaine Hand Ball : 1 000 €, Judo Club : 400 €, APE Collège Roz Avel : 400 €, APE École du Roudour : 310 €, Syndicat d'élevage : 100 €, Société des courses : 3 302,25 €, Tennis de Table : 500 €, Indépendance : 1 500 €, ADMR : 500 €, Team Gwerliskin : 450 €, Guic'Anim : 900 €, pour un total de 13 107,25 €.

La participation sera de 30 € par enfant de Guerlesquin pour l'école Saint Joseph, l'école du Roudour, le Collège Roz Avel et l'ULAMIR. Unanimité.

#### **Participations école ar Roudour**

Le Maire rappelle au conseil municipal que l'école ar Roudour accueille aussi les enfants des communes avoisinantes dépourvues d'écoles, notamment ceux de Bolazec et de Lannéanou. La délibération du 19 Décembre 2019 les exonérerait de la participation aux charges supportées par la commune de Guerlesquin. Le conseil décide à l'unanimité de rétablir cette participation. Soit pour 2021, une participation aux dépenses pour la commune de Bolazec de 4 253,25 € (3 enfants x 1 417,75 €) et pour celle de Lannéanou de 1 417,75 € (1 enfant x

1 417,75 €).

#### **Participation école Saint Joseph**

Le conseil municipal, à l'unanimité, délègue au Maire la valorisation annuelle du forfait « Contrat d'association » alloué à l'école Saint Joseph et l'autorise à signer chaque année de la présente mandature la convention selon les modalités fixées dans la présente délibération.

#### **Dossier d'échange entre la commune de Guerlesquin et les consorts JAOUEN**

Le Maire rappelle la délibération n°295/14 du 19 Décembre 2019, par laquelle le conseil municipal avait accepté l'ensemble des régularisations foncières relatives au dossier. Les consorts JAOUEN sont propriétaires des parcelles cadastrées E 1238 et 1235 sur le plan de division et la commune de Guerlesquin de la parcelle cadastrée E 1239 (ancien chemin d'exploitation) ; Les consorts JAOUEN et la commune de Guerlesquin se sont mis d'accord pour échanger les parcelles E 1228 et 1235 contre la parcelle E 1239. Le Maire précise qu'une valeur est nécessaire afin de purger le droit de préemption de la SAFER Bretagne et propose une somme de 200 € par lot. Unanimité.

#### **Adhésion à BRUDED**

La commune de Guerlesquin adhère à l'association Bretagne RUrals et Développement Durable depuis 2017. Florent LE HERVÉ en est l'élu titulaire et Cyrielle MOY l'élu suppléante. Il est proposé de reconduire l'adhésion à BruDED pour 2021 pour une cotisation annuelle de 0,30 € par habitant, soit 411 € à l'année. Unanimité.

#### **Projet création d'une classe bilingue**

Le conseil municipal donne un avis favorable pour le projet de création d'une classe bilingue français-breton à l'école ar Roudour à la rentrée scolaire 2022/2023.

### Tapage nocturne et dégradations à Porz ar Gozh Ker

Dans la nuit de mercredi 24 à jeudi 25 Février, un groupe important de jeunes s'est rassemblé dans la cour de Porz ar Gozh Ker avec musique et alcool.

Les riverains, excédés par le tapage nocturne, se sont déplacés au milieu de la nuit afin de tenter de les raisonner. S'en est suivi une altercation.

La Gendarmerie s'est rendue sur place vers 1 heure du matin. Les jeunes

n'ayant pas respecté le couvre-feu ont été verbalisés d'une amende de 135 €. Le lendemain, les services techniques ont constaté des dégâts matériels sur le portail d'accès entre le parking et la cour de Porz ar Gozh Ker ainsi que de nombreuses bouteilles d'alcool éparpillées sur le sol et dans les parterres. La Mairie a déposé plainte auprès des services de la Gendarmerie ; après enquête, **elle sera transmise au Procureur de la République.**

Le Maire rappelle que ces faits sont sanctionnés par la loi en fonction de leurs circonstances, de la nature du bien attaqué et de l'importance des dégâts causés. Il demande aux jeunes de se comporter dans le respect des personnes et des biens. De tels agissements répétés sont inacceptables.

### Fermeture de l'aire de déchets verts de Haouden

Les plateformes propres au dépôt de déchets verts existantes sur le territoire de Morlaix Communauté ne correspondent plus à la réglementation en vigueur.

La déchèterie de Plougouven a été réhabilitée et aménagée de façon à

recevoir une plateforme de déchets verts aux normes. **Elle remplacera celle de Haouden à Guerlesquin qui fermera définitivement le samedi 3 Avril.**

La déchèterie de Plougouven sera ouverte à l'ensemble des usagers

ménagers et non ménagers de Guerlesquin à compter du 6 Avril prochain.

Cette décision a été prise lors du Conseil de Communauté du 4 Juillet 2016, dans le cadre du nouveau maillage des déchèteries du territoire.

### Travaux de renouvellement des réseaux d'eau potable Rue Even Charruel

Le début de l'exécution des travaux était prévu le lundi 8 Mars. Le maître d'œuvre, Les Eaux du Ponant, nous informe que les travaux débuteront **le lundi 22 Mars** pour une durée de 6 semaines, soit une fin de chantier

début Mai. Nous vous rappelons que des coupures d'eau auront lieu lors de la mise en service des nouveaux équipements. Les riverains concernés seront informés. Les travaux sont réalisés sous route barrée permettant

de sécuriser le chantier et de diminuer le temps d'intervention. Des déviations seront mises en place en fonction de l'avancée des travaux. L'accès aux riverains sera maintenu dans la mesure du possible.

### Commémoration du 19 Mars 1962

La situation sanitaire actuelle ne permet pas d'organiser la cérémonie commémorative du 19 Mars 1962 dans sa forme habituelle. Elle se déroulera en format restreint, limitée à 12 personnes et devra respecter les

gestes barrières.

Cette journée du souvenir et du recueillement est organisée avec la FNACA, à la mémoire des 30 000 soldats Français morts en Afrique du Nord et aux victimes civiles de ces

conflits et pour la paix.

Monsieur le Maire, les Adjointes et les représentants des anciens combattants se retrouveront à 11h à la stèle du 19 Mars et poursuivront la cérémonie au monument aux morts.

## Résidence du Guic

### Point sur la vaccination contre la COVID-19

La vaccination à l'EHPAD se terminera samedi 6 Mars. Tous les résidents, présents lors des deux premières séances seront ainsi vaccinés. Quelques personnes ont cependant préféré s'abstenir.

De même, la quasi-totalité du personnel de 50 ans et plus a fait le choix de se faire vacciner. Les effets secondaires se sont quelque

peu manifestés chez les professionnels et quasiment pas chez les résidents, exception faite de la fatigue.

Les séances se sont déroulées sous la direction du Docteur BELLEC, avec le concours des cabinets infirmiers de la commune et la participation des IDE (Infirmier Diplômé d'État) et autres professionnels de l'EHPAD. Tout s'est très bien déroulé et nous remercions

toutes les personnes qui ont contribué au succès de cette vaccination.

Les portes de l'EHPAD ne vont cependant pas s'ouvrir tout de suite. Nous attendons les directives nationales et les améliorations de la situation locale (et notamment l'éloignement du risque encouru lors des hospitalisations dans certains services contaminés par la COVID-19).

## Fascicules « Au seuil du Trégor » consultables sur le site de la commune

Si vous êtes né(e) entre 1950 et 1970 et que vous êtes allé(e) à « l'école d'en haut », il y a de grandes chances pour que vous ayez fréquenté la classe de Mademoiselle LE GUILLOU et que celle-ci ait laissé dans votre mémoire un souvenir marquant.

En effet, Michèle LE GUILLOU, originaire de Poullaouen, après cinq années passées à Saint-Herbot, est arrivée à Guerlesquin en 1957 et y est restée jusqu'en 1978. Pionnière de la pédagogie FREINET, elle utilisait les méthodes scolaires innovantes de l'École Moderne, chassant les évaluations chiffrées, adoptant le système des feux et des brevets et surtout laissant libre cours à la créativité de ses élèves dans le domaine des textes libres comme dans celui des dessins. Ainsi nous écrivions, inventions, chantions aussi bien en français qu'en breton pendant qu'elle nous enregistrait. Nous menions des enquêtes qui donnaient lieu à des mini-conférences que nous faisons devant la classe. Michèle mettait également sur pied

des échanges avec des correspondants proches ou lointains et pendant sept années de suite à partir de 1968, elle a organisé à Saint-Samson à Plougasnou des classes de mer d'une durée de trois semaines dont d'aucuns se souviennent sûrement. Sa classe constituait une ruche animée dont nous gérons collectivement les finances au sein d'une coopérative. Toute cette activité était rassemblée individuellement dans nos cahiers de vie et faisait l'objet d'une publication collective dans un journal scolaire intitulé « Au seuil du Trégor ».

Ce sont 18 années de publication de ce journal qui constituent la collection que Michèle nous a confiée pour que nous la scannions et la mettions à la disposition de tout un chacun, les parutions annuelles allant de un à huit numéros. Vous y retrouverez les textes et les dessins des uns et des autres, livrés tels quels ou parfois collectivement retouchés, vous pourrez y trouver les traces qui nous parvenaient alors de l'activité du monde, les

résultats de la Guerlesquinaise comme les échos des acquisitions de voitures, téléviseurs ou suivre les progrès de l'électrification des campagnes, tous faits rassemblés dans la pittoresque et ô combien naïve rubrique « Notre vie ».

C'est à cette collection que vous pourrez accéder depuis le site [www.guerlesquin.bzh](http://www.guerlesquin.bzh), à la rubrique « **Se cultiver** ». Vous y trouverez en plus de quelques exposés une liste aussi exhaustive que possible des élèves, établie année par année. Il nous manque toutefois – pour les premières années notamment – certains numéros et nous serions bien heureux si d'une façon quelconque vous nous aidiez à les retrouver.

Hervé TILLY



## Vie économique

### Cabinet infirmier MOY-JÉZÉQUEL :

#### Changement d'adresse

Le cabinet infirmier de Maryvonne MOY-JÉZÉQUEL déjà très connu de la population change d'adresse.

Entourée de ses collaboratrices, Maryvonne est désormais installée au

24 rue du Général de Gaulle, à proximité de la pharmacie dans notre joli centre ville de Guerlesquin.

Tél : 02.98.72.86.74.



## Urbanisme

### Projet éolien de Guerlesquin / Plouégat-Moysan

La société IEL est une société bretonne et indépendante, spécialisée dans le développement, l'installation et l'exploitation de projets d'énergies renouvelables (éolien, solaire). IEL a récemment installé la centrale photovoltaïque sur l'ancien centre d'enfouissement de déchets à Plounévez-Moëdec.

Suite aux permanences d'informations publiques qui ont lieu en Mars 2018 et en Janvier 2020, le projet éolien a été autorisé par la Préfecture

du Finistère en Octobre 2020. D'autres étapes restent à franchir, notamment l'obtention de la solution de raccordement électrique, l'étude du gisement éolien...

Si toutes ces étapes sont validées, la mise en service du parc éolien pourrait se faire fin 2022.

Ce projet, composé de 4 éoliennes d'une hauteur maximale de 76 mètres, dont 2 situées à Plouégat-Moysan et 2 à Guerlesquin entre Kerellou et Goasivinic Huella, permettra la

production annuelle de plus de 6 millions de kWh, soit l'équivalent de la consommation annuelle électrique d'environ 1 700 personnes (chauffage inclus). Les retombées économiques totales générées chaque année par les éoliennes sont estimées à 30 000 euros.

Un investissement participatif pour ce projet éolien sera proposé aux habitants.

## Permanence des élus

Nous vous rappelons le numéro de permanence à joindre du vendredi 18h au lundi 8h30 en cas de circonstances graves : **06.14.96.29.55**

- Éric CLOAREC, du vendredi 5 au lundi 8 Mars
- Christiane DUGAY, du vendredi 12 au lundi 15 Mars
- Éric LE SCANFF, du vendredi 19 au lundi 22 Mars
- Annick LE GALL, du vendredi 26 au lundi 29 Mars

**L' élu de garde tient une permanence en Mairie le samedi de 9h à 12h.**

## État civil

### Naissance

**6 Février** : Ava OZKAYA

### Décès

**17 Janvier** : François MOUSTER

**6 Février** : Lella AMOURI épouse BOUVIGNIES

**12 Février** : Simone CONNAN veuve ROPARS

**15 Février** : Monique CAOUREN veuve JAOUEN

## emploi.morlaix-communaute.bzh

**Nouveau : trouvez un emploi près de chez vous en un clic !**

**emploi.morlaix-communaute.bzh** est une plateforme pour mettre en relation le bon CV et la bonne offre.

**Candidats** : créez votre compte, téléchargez votre CV dans la CVthèque et recevez les offres qui correspondent à vos compétences.

**Recruteurs** : créez votre compte, téléchargez votre offre et recevez les candidatures qui correspondent à vos offres.

**Et aussi** : une rubrique pour l'emploi du conjoint, des offres de formation, des chiffres clé, des actualités autour de l'emploi et du recrutement et une présentation attractive du territoire.

## Numéros utiles

**Centre médical** : 02.98.72.81.45

**SAMU** : 15

**Pompiers** : 18

**Gendarmerie** : 17

**Pharmacie de Guerlesquin** : 02.98.72.87.89

**Pharmacie de garde** : 3237 (0,34€ TTC / mn)  
et affichage en pharmacie

**Cabinet infirmier MOY-JÉZÉQUEL** :

02.98.72.86.74

**Cabinet infirmier VUILLEMENOT-LIRZIN-MORELLEC-CLAIRON-DUBOIS** :

02.98.72.80.26

**ADMR Région de Morlaix** : 02.98.72.83.08

**Résidence du Guic** : 02.98.72.82.49

**Cabinet de kinésithérapeutes GRILLE - LE**

**BEC** : 02.98.72.92.32

**Diététicienne Céline ASSELIN** :

06.46.62.30.83

**Psychologue Bernadette JÉZÉQUEL** :

06.50.20.56.15

**Podologue Sandrine GUILLOU - LE GALL** :

02.98.99.93.37

**Orthophoniste Marie BOURVEN** :

06.89.67.01.18

**Cabinet vétérinaire MÉAR - LE MEN -**

**DAGORNE - CUEFF** : 02.98.72.88.63

**La Poste** : 36 31

**Suez urgences (7j/7)** : 0 977 401 116

**EDF dépannage clients** : 09 726 750 29

**Orange dépannage clients** : 3900

## L'agenda

**Samedi 6 Mars, de 9h à 12h**

Permanence d'Éric CLOAREC

Maire

Mairie

**Lundi 8 Mars, de 8h30 à 13h**

Marché hebdomadaire

**Mardi 9 Mars, de 9h à 12h**

Permanence d'André INIZAN,

Assistant social,

sur rendez-vous au 02.98.88.99.90

Mairie

**Jeudi 11 Mars, à 9h**

Permanence Mission Locale,

sur rendez-vous au 02.98.15.15.50

Mairie

**Samedi 13 Mars, de 9h à 12h**

Permanence de Christiane DUGAY

**Adjointe au Maire**

Mairie

**Lundi 15 Mars, de 8h30 à 13h**

Marché hebdomadaire

**Vendredi 19 Mars, à 11h**

Commémoration du 19 Mars 1962

(Voir page 2)

**Samedi 20 Mars, de 9h à 12h**

Permanence d'Éric LE SCANFF

Adjoint au Maire

Mairie

**Lundi 22 Mars**

Démarrage des travaux sur le

réseau eau potable

(Voir page 2)

**de 8h30 à 13h**

Marché hebdomadaire

**Jeudi 25 Mars, à 9h**

Permanence Mission Locale,

sur rendez-vous au 02.98.15.15.50

Mairie

**Samedi 27 Mars, de 9h à 12h**

Permanence d'Annick LE GALL

Adjointe au Maire

Mairie

**Lundi 29 Mars, de 8h30 à 13h**

Marché hebdomadaire

**Samedi 3 Avril**

**de 9h à 12h**

Permanence d'Édouard TROLÈS

Adjoint au Maire

Mairie

**MAIRIE DE GUERLESQUIN**

**5 Mars 2021 - N°13**

Place Martray - 29650 GUERLESQUIN

Tél : 02.98.72.81.79

Courriel : guerlesquin@wanadoo.fr

Site : www.guerlesquin.bzh

Edition et production : Mairie de Guerlesquin

Directeur de la publication :

Éric CLOAREC, Maire

Dépôt légal : 7 Juillet 2020